

Fondation des fermes communautaires libres du Clos du Doubs



«**Ecovillage Clos du Doubs**»

St. Ursanne 2006

Table des matières

1.	Préface	page 3
	Qu'est ce qu'un écovillage?	page 4
2.	Regard en arrière	page 5
3.	La Fondation	page 6
	Organigramme	page 7
4.	Les lieux	page 8
	Froidevaux	page 10
	Alpage de la Savolaire	page 14
	Essertfallon	page 17
	Ferme Essertfallon	page 19
	La maison écologique	page 20
	Masesselin	page 23
	«Maison orange» St.Ursanne	page 28
5.	Les entreprises	page 30
	Service des fermes communautaires	page 31
	Groupe de construction	page 32
	Projet social	page 33
	Centre de Volontariat international	page 34
	Ecole de nature	page 35
	Ecole libre Bel Oiseau	page 36
	Association artisanale	page 37
6.	Les enjeux	page 38
	Objectifs	page 30
	Le réseau des chemins de fer Regio S	page 40
	Dans une « zone tranquille » de la Suisse	page 41
	Vivre la nature dans le parc naturel régional	page 42
	Chemin des terres écologiques	page 43
	Un modèle pour l'agriculture?	page 44

Editeur

Fondation des fermes communautaires libres
Chemin du Bel-Oiseau 120
CH-2882 St-Ursanne

Conception

Philippe Cabane
Soziologue lic.phil / urbaniste DESS IFU
Urbane Strategien - Projektentwicklung - Kommunikation
Matthäusstrasse 11
CH-4057 Basel

Grafic Design

nowhere.ch
Simone Fuchs
Postfach
CH-4007 Basel

St.Ursanne, Mai 2006

«Notre écovillage est un champ d'expériences pour le rapprochement des personnes, qui – dans le cadre de leur différences individuelles – ont la volonté de vivre de manière écologique »

(Fermes communautaires libres du Clos du Doubs)

1. Préface

Il existe que peu d'initiatives qui cherchent une réponse concrète à la question écologique d'un mode de vie durable. Comment baisser consommation de matière et d'énergie d'une manière compatible à une population mondiale de 6 milliards d'êtres humains actuellement et de 10 milliards prochainement? Quel sera le visage d'une société future, qui assumera ses responsabilités envers les générations futures? Quels en seront les aspects culturels ou spirituels?

Tout autour du globe des êtres humains dans des écovillages cherchent des réponses à ces questions. Dans le contexte d'une vie matériellement modeste ils recherchent les modes de comportement économiques, sociaux et culturels qui pourraient aboutir à une société durable.

Reliés dans le cadre du Global Ecovillage Network (GEN) les écovillages sont déjà innombrables sur quatre continents. L'écovillage des fermes communautaires libres dans le paysage magnifique du Clos du Doubs (Jura Suisse) en fait partie.

L'écovillage du Clos du Doubs est dans sa forme actuelle encore jeune. Il se compose de quatre fermes en proximité du village de Soubey et d'un alpage en Gruyère. A cela s'ajoute – comme pont vers la civilisation – un bâtiment locatif à St Ursanne. Beaucoup a été développé, certains projets ont déjà pu être réalisés et d'autres sont sur une bonne voie.

Les habitants de l'écovillage sont des pionniers de l'écologie qui ont osé un premier pas vers le monde agricole dans le cadre unique du

Clos du Doubs. Aujourd'hui ils aimeraient faire des pas supplémentaires et se développer dans un sens au delà d'un centre d'agriculture biologique. Ils aimeraient développer d'autres activités économiques. Afin de permettre ce développement l'écovillage a décidé de mettre ses activités sur des fondements nouveaux et de relier de manière systématique les expériences faites pendant les décennies passées. Un plan ou projet de développement sera élaboré avec les buts suivants:

- La promotion des contacts internationaux et des interrelations avec des initiatives similaires.
- La mise en place d'infrastructures et d'espaces pour permettre d'accueillir plus de personnes.
- L'initiation d'une «urbanisation écologique» à la recherche des nouvelles possibilités économiques innovatrices en plus de la production agricole.

Ce papier de travail présent est un premier pas vers le développement souhaité. Il ne s'agit pas encore d'un projet. Il ne fait que résumer – tel un portrait – le point de départ de l'écovillage. Il montre les ressources, les activités économiques et les potentialités. Il sera la base pour le développement futur du projet, vers l'intérieur et vers l'extérieur.

Qu'est ce qu'un écovillage ?

«Les écovillages sont des communautés urbaines ou rurales, qui aspirent à créer en conjonction un environnement social encourageant et un mode de vie avec impact écologique modéré. Pour réaliser ce but, ils combinent différents aspects de techniques écologiques: permaculture, construction écologique, agriculture biologique, énergies renouvelables, rapports sociaux, communautés et beaucoup d'autres.

Les écovillages offrent une solution pour les problèmes majeurs de notre temps – la planète touche à ses limites de croissance et nos vies manquent souvent de sens. Si l'humanité veut survivre, nous devons, comme un nombre croissant de scientifiques nous le rappellent, impérativement apprendre à vivre de manière durable.

Les Nations Unies arrivent à la conclusion de leur Global Environment Outlook 2000 «que la présente voie est impraticable et que l'ajournement d'action n'est plus une option». Dans leur effort d'implémenter des styles de vie «qui pourront être pratiques dans un avenir à long terme» les écovillages sont des modèles vivants de développement et d'action durables. Ils présentent un chemin effectif et praticable pour lutter contre la dégradation de nos environnements sociaux, écologiques et spirituels. Ils nous montrent le chemin comment accéder au monde durable dans le 21ème siècle (Agenda 21).

En 1998 les écovillages sont nommés officiellement dans la liste de 100 meilleures pratiques comme excellents modèles de développement durable.

Aujourd'hui les écovillages, dont une centaine en Europe sont fédérés dans le Global Ecovillage Network, qui a été fondé en 1995. Leur dénominateur commun est la conviction qu'un mode de vie durable doit inclure aussi bien la dimension du social, que celle de l'écologie comme celles des possibilités humaines culturelles et spirituelles.»

(Traduit de l'anglais > <http://gen.ecovillage.org>)



• **écologique**



• **social**



• **culturel**
• **spirituel**

Des écovillages dans le monde entier essaient de trouver un mode de vie durable à la fois au niveau écologique, social et spirituel/culturel (toute image de <http://gen.ecovillage.org>)

2. Regard en arrière

- 1980** Michelle et son frère Jacques Froidevaux achètent la ferme de Froidevaux à leurs parents. Création de la communauté alternative des «bergers de Froidevaux» avec un troupeau de moutons, transhumance et alpage. Le «projet de vie» avec une agriculture diversifiée et artisanat se veut être une contribution contre le dépeuplement rural.
- 1983** Inauguration d'une tannerie, aggrandissement du troupeau, marchés réguliers avec des produits propres: pain complet, saucisse, viande séchée, peau de mouton, actions politiques.
- 1989** Création de la fondation des «Fermes Communautaires Libres».
- 1990** Achat des fermes de Froidevaux (58 ha) par la fondation.
- 1991** Achat de l'alpage «la Savoleyre» dans le pays d'en haut (Gruyère). Fondation de l'association des bergers de Froidevaux. La ferme devient une plateforme de personnes avec une conception de vie alternative. Des volontaires de différents pays vivent et travaillent dans la communauté.
- 1995** Jacques Froidevaux et Irene Reiser reprennent la ferme d'Essertfallon après le départ de son propriétaire Philippe Steulet, fondation de l'association Epidaure.
- 1999** Nicolas et Martina Barth Gfeller déménagent de Froidevaux à Masesselin.
- 2000** Fondation de l'écovillage comme association des trois fermes Froidevaux, Essertfallon et Masesselin.
- 2004** L'association Epidaure achète et rénove à St.Ursanne la «maison orange». Elle sert pour les enfants devenus adolescents comme lien avec les villes de Délémont et de Porrentruy.
- 2004** Jacques et Irene déménagent à St.Ursanne, une communauté hollandaise (Oceti Wakan) vient vivre à Essertfallon, une communauté de jeunes Apenzellois reprennent Froidevaux.
- 2005** La fondation de fermes communautaire libres commence à élaborer un concept de développement.

3. La fondation

La «Fondation des Fermes Communautaires Libres» a été créée en 1989 dans le but d'assurer à long terme le but du développement de styles de vie écologiques et durables. La fondation a acquis en 1990 les fermes de Froidevaux et en 1991 l'alpage «La Savoleyre» en Gruyère.

Avec la fondation de l'écovillage en 2000 avec les fermes d'Essertfallon et de Masesselin les écovillagers ne se sont pas seulement donnés un label. Ils se sont engagés aussi à respecter les principes et buts du Global Ecovillage Network.

Les buts de la Fondation se recouvrent avec les principes de l'Agenda 21 et de ceux du GEN. Au delà de l'Agenda 21 la fondation focalise beaucoup sur l'individu. Un des aspects fondamentaux de la fondation est de déléguer un maximum de compétences vers «le bas». Dans le cadre du respect des statuts de la fondation, les personnes qui louent à la fondation les fermes jouissent d'une grande indépendance individuelle pour la recherche d'un style de vie durable. La fondation permet aux gens de divers horizons, enfants, ados, stagiaires et personnes en difficulté sans aucune distinction d'origine de race ou de croyance, de trouver une place afin de soutenir leur évolution intellectuelle, spirituelle, créatrice et de leur donner l'occasion d'approfondir leurs connaissances pratiques.

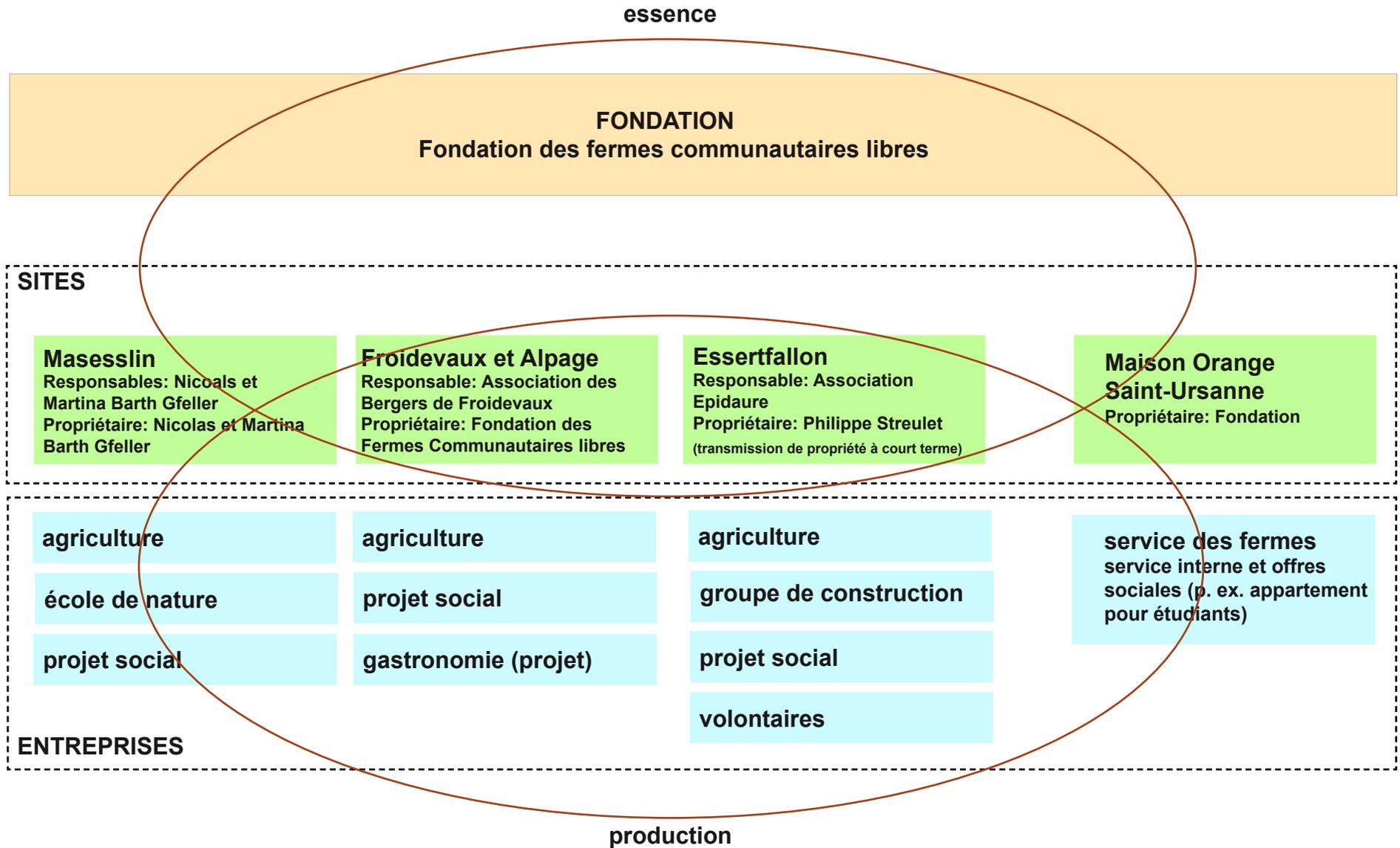
La fondation est tenue de faire respecter le cahier des charges de l'Association et des Groupements des Producteurs Biologiques de Suisse (VSBLO) et de développer un idéal social et culturel. En vue d'une évolution commune et pour la prochaine génération, l'écovillage aimerait préciser le rôle de la fondation et l'utiliser comme gardienne d'une charte écosociale.

La fondation veille au développement de modes de vies à la recherche écologique et sociale dans chaque lieu. L'individualité et la responsabilité personnelle dans le cadre de l'économie personnelle doivent être conservées.

La Fondation poursuit actuellement deux buts :

- Elle devient propriétaire de tous les domaines. En priorité d'Essertfallon et de la Maison Orange à St-Ursanne, puis plus tard de Masseslin.
- Elle fonde un Service Communautaire qui améliorera de la fluidité des échanges internes et externes et qui soutient le développement et la réalisation des projets.

Organigramme





4. Les lieux

L'écovillage est constitué à ce jour des trois fermes Froidevaux, Essertfallon et Masesselin à proximité de Soubey dans le Clos du Doubs. Un alpage en haute Gruyère (La Savoleyre) est à disposition pour l'estivage des bêtes.

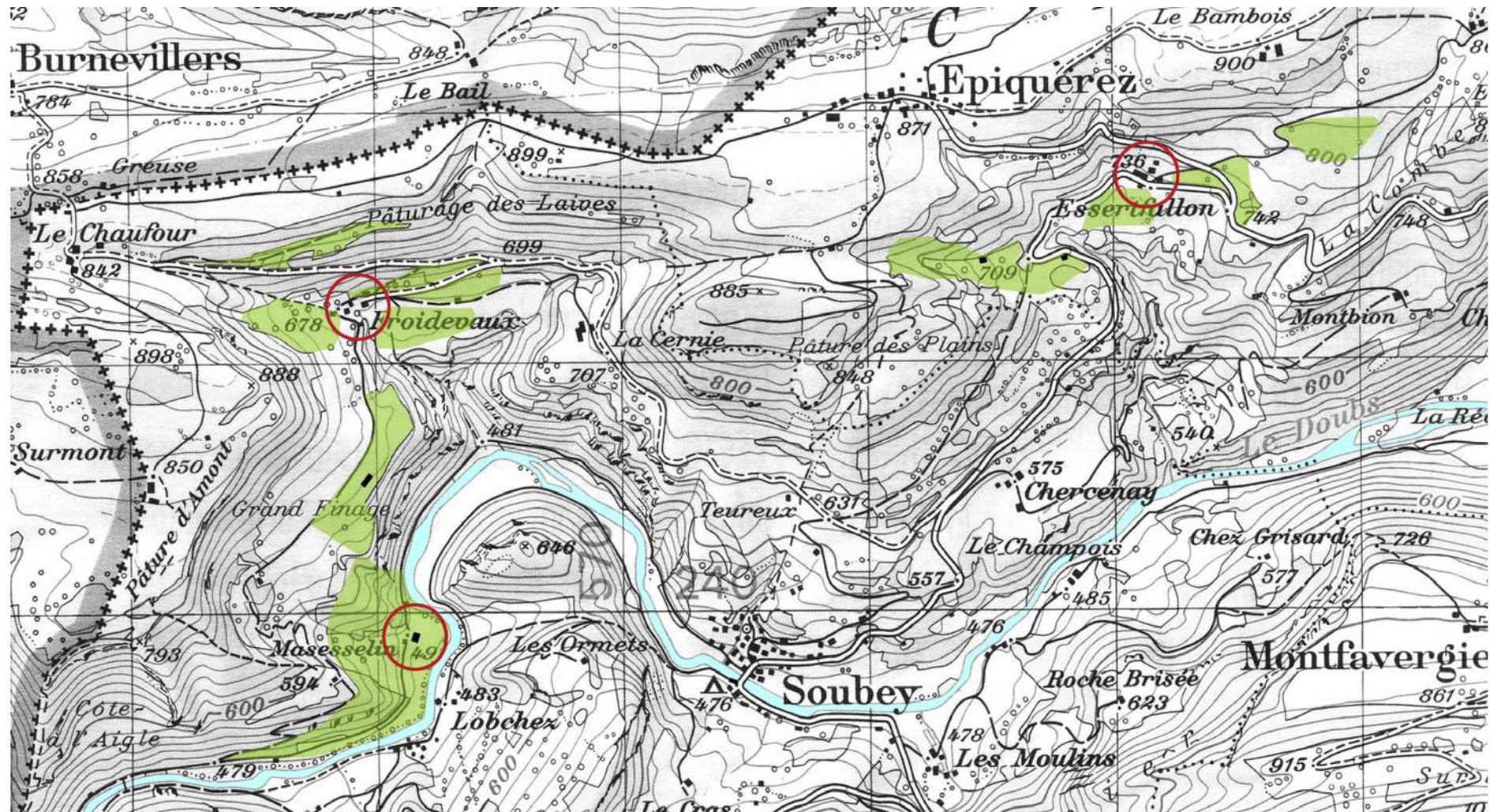
Récemment un immeuble locatif a pu être acquis à St Ursanne. Le bâtiment sert de lien avec les villes avoisinantes. St. Ursanne se trouve à une distance de 10 kilomètres de Soubey et fait partie depuis peu du réseau Regio des CFF.

Ma place préférée...



«Le tilleul au pré Bourquard. Son silence à chaque saison – isolé. En été il procure de l'ombre pendant les foins, en hivers il nous offre de la chaleur par la tisane de ses fleurs..»

Claudia



Les trois fermes Froidevaux, Essertfallon et Masesselin forment avec leur pâturages, terres et forêts un anneau au tour de Soubey, qu'on connaît pour son tourisme local.

Froidevaux

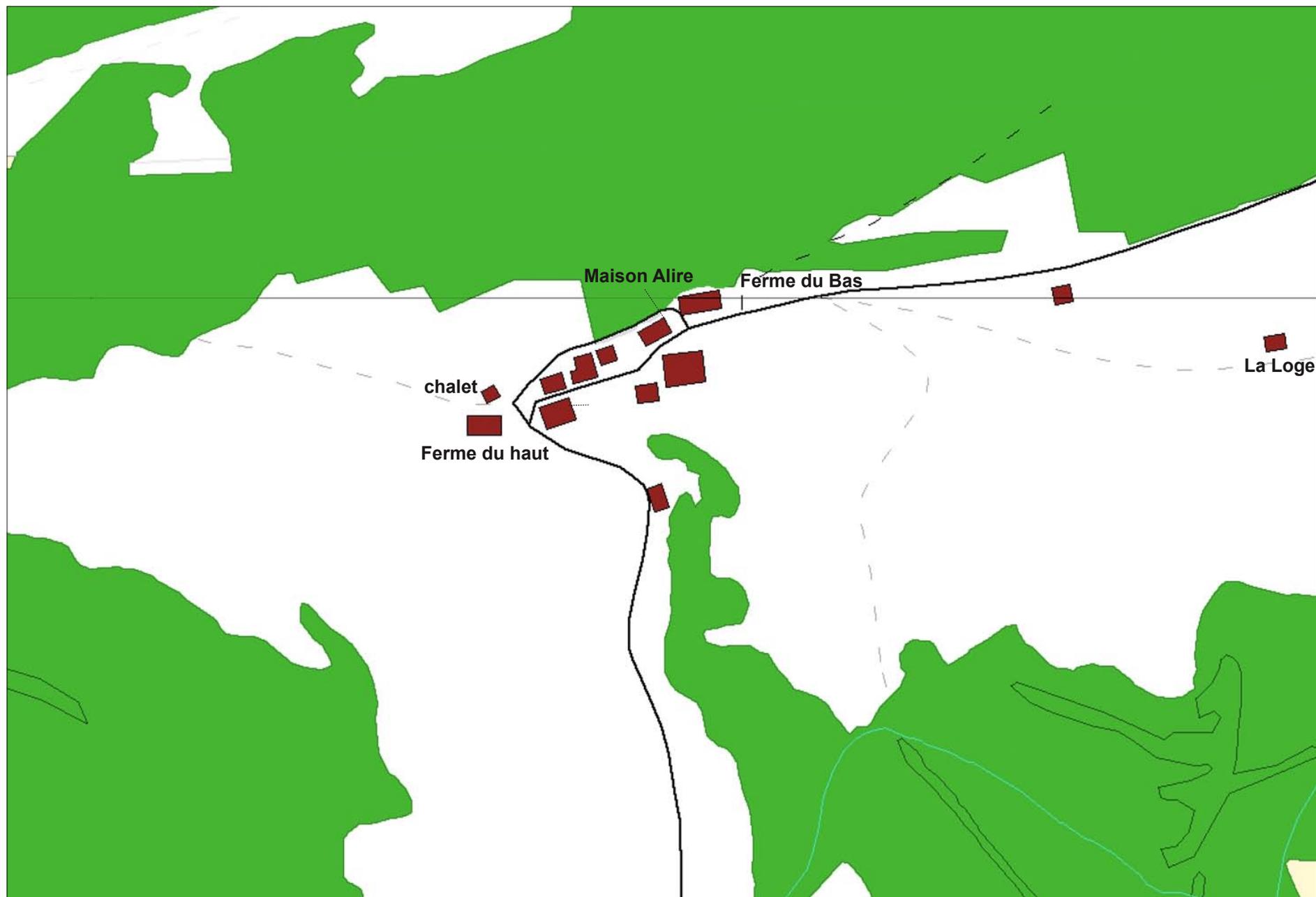


Tannerie artisanale des Bergers de Froidevaux à la Ferme du bas

Origine et la plus connue des fermes est Froidevaux. Au début des années 80, Jacques Froidevaux et sa sœur Michelle ont acheté cette ferme du 17ème siècle dans le hameau de Froidevaux, et, sous le nom « des Bergers de Froidevaux » ils ont commencé l'élevage de moutons. Dès lors plusieurs groupes de jeunes bergers ont gérés la ferme et subvenus à leurs besoins avec un troupeau d'environ 400 moutons. A coté de la viande, des saucisses et de la viande séchée, il y a la production de peaux de moutons dans la tannerie artisanale. Les vaches, les poules les ânes et un grand potager servent à l'autosuffisance. Le mode de vie des Bergers de Froidevaux est traditionnel et simple. Dans les alpes vaudoises, il y a l'alpage de la Savoleyre où se côtoient les bergers, les chiens, les ânes de traite et le troupeau pour l'été.

Avec les pressions générales sur l'agriculture, de nouveaux concepts de gestion doivent émerger. Dans le futur, à Froidevaux le troupeau et la ferme pourraient être gérés par deux différents groupes. L'artisanat et la gastronomie pourraient compléter ces offres.





Le hameau Froidevaux : situation géographique avec bâtiments appartenant à la fondation



Ferme du bas

Bâtiments historiques de 1704. Maison principale de la communauté des bergers. Superficie environ 480m² (environ 140 pour la tannerie)

- > Cuisine et salon commun
- > Fourneau en argile avec four à pain
- > Bureau
- > 4 chambres à coucher
- > Une chambre avec cuisine séparée
- > Salle de bain
- > Cave à fromage
- > Fumoir
- > Tannerie et étable
- > Grand grenier avec séchoir



Maison Alire

L'état actuel du bâtiment ne permet pas son utilisation

Possibilités de rénovation pour une infrastructure avec local de bureau, centre de rencontre, salle et offre gastronomique.



Bergerie

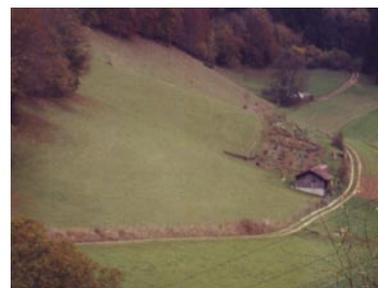
Etable à moutons au «Grand Finage» (170m²). Annexe rénovée en 2004.



Chalet

Nouvelle construction en 2004 avec 98m² des surface

- > Utilisé comme atelier
 - > Mansarde avec Fourneau
- Possibilité de rendre habitable.



Loge

Etable à moutons et lapins au «Petit Finage» de 130m²



Ferme du haut

Historischer Bauernhof aus dem Jahr 1850

- > Appartement avec cuisine et salle de bain
- > 3 chambres à coucher
- > Grande mansarde
- > Etable
- > Fourageoir
- > Dépôt pour machines



Alpage de la Savoleyre

Acquis en 1991 par la Fondation, cet alpage en Gruyère, elle utilisée par les bergers comme pâturage pour le troupeau de moutons durant les mois d'été.

La Savoleyre s'étend sur 76 hectares dont 55.5 peuvent être utilisés comme pâturages. L'alpage, le chalet et le cabanon à WC avec vue imprenable sont proches du chemin pédestre « Col des Gaules » entre les Allières (FR) et Rossinière (VD).

Ma place préférée...



«Les toilettes à l'alpage :
la vue phantastique!»

Julia de pasage

Ma place préférée...



«Sur le dos de mon animal préféré»



Ma place préférée...



«La roulotte où je dors»
Glöckli (bergère)



Le chalet d'alpage à deux écuries, une grande cuisine et une chambre avec possibilité de chauffer, tout cela au rez-de-chaussée. Au premier étage il y a deux chambres à coucher et une grande grange ouverte pour dormir dans le foin.

Un nouveau toit en tavillons à été mis en place en 1999.

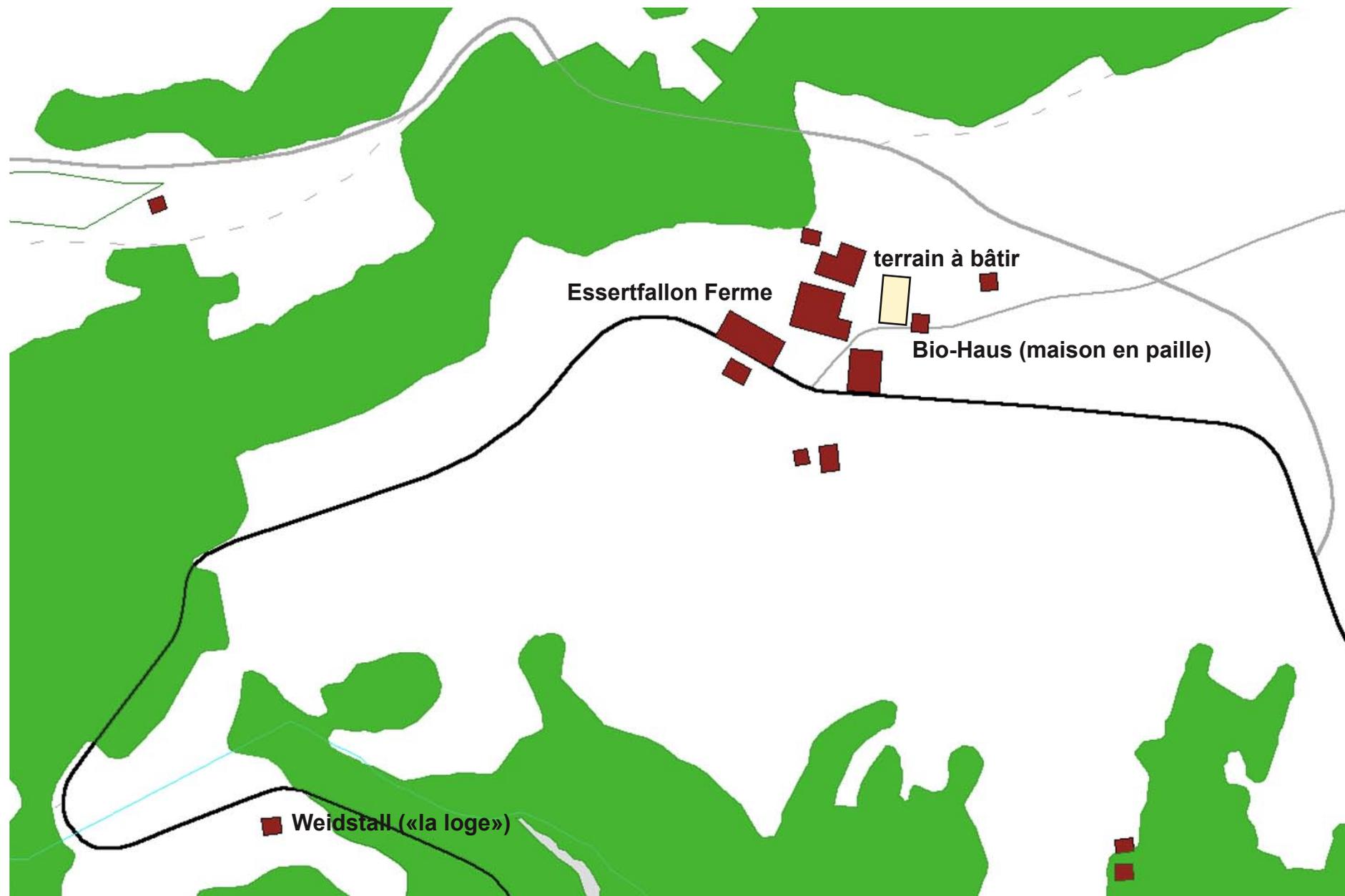
Essertfallon



Depuis 1995, le domaine de Essertfallons est loué à l'association Epidaure et cultivé selon la méthode bio-dynamique. Le mauvais état de la maison principale demandait de grands travaux de rénovation qui ont pu être réalisés avec l'aide de nombreux volontaires. Ainsi la grande maison offre de la place pour une communauté de 10 à 15 personnes.

Basé sur un champ d'activité intéressant et varié, la ferme accueille des jeunes et des personnes handicapées dans le cadre de divers programmes sociaux. Un bâtiment supplémentaire dont la moitié est déjà réalisée est prévu comme «centre» de l'association Epidaure et ses projets: Le groupe volontaires, le groupe de construction et le projet social, seront coordonnés et réalisés à partir d'ici.

La ferme est aujourd'hui encore la propriété de l'ancien fermier Philippe Steullet, qui cultivait la ferme avant 1995 dans un esprit qui a été entièrement repris en créant l'association Epidaure. Pour assumer la continuité, le domaine d'Essertfallon doit être intégrée dans la propriété de la fondation des fermes communautaires libres.



L'hameau d'Essertfallon avec ses bâtiments et ses réserves de terrain à bâtir

Ma place préféré...



L'arbre de mon enfance

Moi Sitziana Reiser Froideveaux, je choisis cet arbre pour vous dire qu'il ma donné toute la tendresse, les petites paroles gentilles que me disaient auparavant les animeaux qui vivaient avec moi et ma famille.

Quand j'habitais à Esserfallon j'avais environ 7 ans je montais sur la plus haute branche et je chantais, à vrai dire, je criais dans une langue que je ne peux pas traduire.

A ma copine Soliane je lui avais dit que si on voulait devenir gardien d'un arbre il fallait casser une petite branche et la refaire tenir avec sa salive et si elle tenait tu étais gardienne de l'arbre .

Mon papa Jacques Froideveaux avait voulu couper mon arbre car il touchait les fils électriques , mais il a du déplacer mon arbre vers une place où il peut grandir comme il veut c'est derrière la nouvelle maison en construction ,

Ferme Esserfallon

La maison principale trône en situation privilégiée sur la très belle vallée du Doubs. Elle à été rénovée et transformée selon les modèles écologiques par l'association Epidaure. Dans le concept de rénovation, tout est prévu pour accueillir un groupe désirant vivre en communauté.

Avec ses dix chambres à coucher, la maison offre suffisamment de place pour 2 à trois familles. La grande cuisine et les lieux communautaires sont spacieux. Une boulangerie et une fromagerie sont à disposition.

Il y a à disposition de l'exploitation agricole une forêt, des paturages, une grande écurie pour les vaches, une plus petite pour les taureaux et différents petits bâtiments pour la basse-cour. La ferme dispose d'un jardin biodynamique pour les légumes et les herbes médicinales, ainsi qu'un « arboretum pro speciara » avec des arbres fruitiers de souches anciennes rustiques.

La maison écologique

Une maison modèle pour construire tout à fait bio

La première moitié de cette maison a déjà été achevée, avec une partie de ses murs en paille. Cette maison est le point de départ des diverses activités de l'association: groupe de construction, service de volontariat, service social, etc.

Répartition de l'espace

- Utilisation de l'étage inférieur: Un atelier à usage multiple ainsi que de l'espace agricole.
- Appartement duplex aux étages supérieurs
- Salle polyvalente et logement indépendants

Matériaux de construction

- Divers matériaux naturels de la région et isolation en paille couverte de crépis différents (Sable et chaux hydraulique, argile, etc.)
- Peintures naturelles (en partie fabriquées sur place)

Installations techniques

- Alimentation en électricité: installation photovoltaïque et plus tard système complètement autonome par éolienne.
- Pour éviter de produire des champs électromagnétiques, utilisation de câbles blindés

Chauffage

- Système combiné: chauffage au bois en dualité avec utilisation de l'énergie passive solaire (accumulateurs de chaleur parois en argile massif à l'intérieure, système de collecteurs de chaleur solaire via circuits d'eau).

Gestion de l'eau

- Récupération de l'eau de pluie pour usage ménager.
- Système d'infiltration biologique pour les eau usagées.

Au travers d'ouverture dans les murs, la façon de construire restera toujours apparente et pourra être montrée au visiteurs lors de stages en bio-construction.

A présent, seule la première moitié de la maison a pu être réalisée.



Ma place préférée...



«Nous plantons des arbres pour les générations futures nous participons à la construction du futur de notre monde et en même temps je m'enrichis intérieurement en profitant de mon expérience et de celle des autres»

Jacques



Ma place préférée...



Est ce qu'il a besoin
des mots pour expliquer
pourquoi cette place
est ma place préférée
Regardez et imaginez.
C'est ici que je
vis

Nicolas

AGFA PHOTO PAPER Sensatis



Masesselin

La magnifique ferme de Masesselin est située sur les rives du Doubs. C'est en 1999 que Nicolas et Martina Barth Gfeller ont pu acheter le domaine. Depuis ils ne cessent d'approfondir leurs connaissances dans le domaine de la permaculture.

En étroite collaboration avec Pro Natura a pu être créée une zone de protection naturelle le long du Doubs. Les différents segments structurent le paysage selon des critères spécifiques.

A coté de l'agriculture biodynamique la ferme offre un accueil à des adolescents en situations difficiles. Suite à des expériences positives avec un petit jardin d'enfants sur la ferme selon la pédagogie Montessori, une école primaire libre sera inauguré à St Ursanne en août 2006. Il est prévu de créer à Masesselin une «école de la nature», dans laquelle de jeunes adultes peuvent se former aux principes et à la pratique d'une vie proche de la nature.

Un deuxième appartement et une petite salle de conférence ont été aménagés en 2005.



Propriétaires: Nicolas et Martina Barth Gfeller

Exploitants: Nicolas et Martina Barth Gfeller

Surface total: 32 hectares

> forêt: 10 ha

> pâturages: 10 ha

> champs et prés de fauche :12 ha

Locaux

> deux appartements séparés à trois et quatre chambres

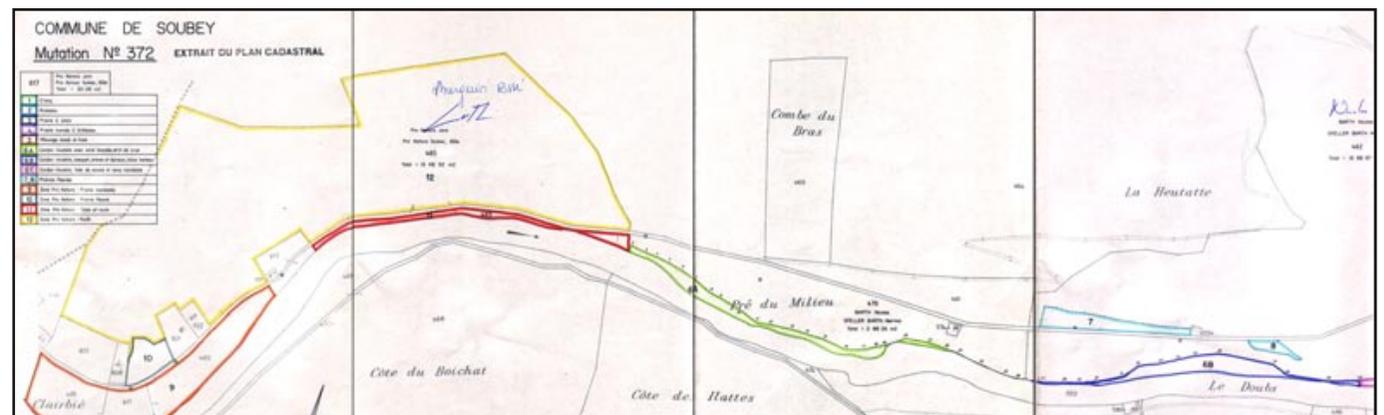
> un studio

> deux chambres individuelles

> des locaux communautaires, dont une grande cuisine et une salle à manger

> grenier isolé avec petite salle de conférence

bâtiments annexes, étables, grange, un atelier mécanique et un atelier de menuiserie



Des droits pour la nature par
contrat mutuel : «Zone Pro Natura»



Permaculture : jardins à Masesselin





Pâturages au bord du Doubs

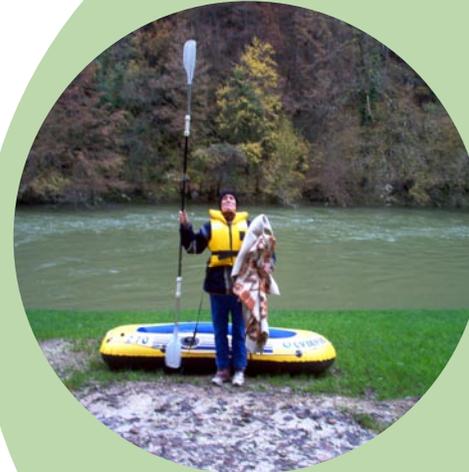
Ma place préférée...



« J'aime cet vallée du Doubs : sauvage, indomptée, entourée de forêts. C'est ici que je peux me perdre et me retrouver»

Martina

Ma place préférée...



«Lutter avec le courant de la rivière ou me laisser balancer a travers le silence de la nature, cela me donne le sentiment de vivre»

Irene



«Maison orange» St. Ursanne

Cette maison a été construite dans un petit vallon proche du Doubs, à St. Ursanne. Elle se situe un peu à l'extérieur de la ville médiévale, à la rue Bel-Oiseau, à dix minutes à pied de la gare. C'est ce rapprochement des transports publics qui lui confère ce rôle de liaison entre l'écovillage et l'extérieur. Ainsi les écolier, apprentis et étudiants pourront atteindre plus facilement leurs lieux de formation.

Dans son rôle de «pieds-à-terre» et relais avec l'extérieure, la maison orange remplis les fonctions suivantes:

- Appartement pour jeunes en formation et leurs familles
- Secrétariat avec bureau et bibliothèque
- Chambre d'hôtes et accueil pour les visiteurs
- Jardin potager bio avec espace pour les petits animeaux de ferme
- Bâtiment anexe complètement rénové pour l'école libre avec deux salles de classe

Propriétaire

Association Epidaure

Surfaces

Parcelle: 2500 m2
Bâtiment: 12 m x 20 m

Bâtiment principal:

Locaux rez 2 appartements à 3 pièces
Locaux 1er étage: 2 appartements à 3 pièces
Locaux 2ème étage: appartement à 5 pièces

Bâtiment annexes

2 ateliers à environs 50 m2
Ecurie et deux garages

Nécessité d'agir

- > Transmission de la propriété à la fondation des fermes communautaires libres
- > Rénovation intérieure et extérieure à terminer

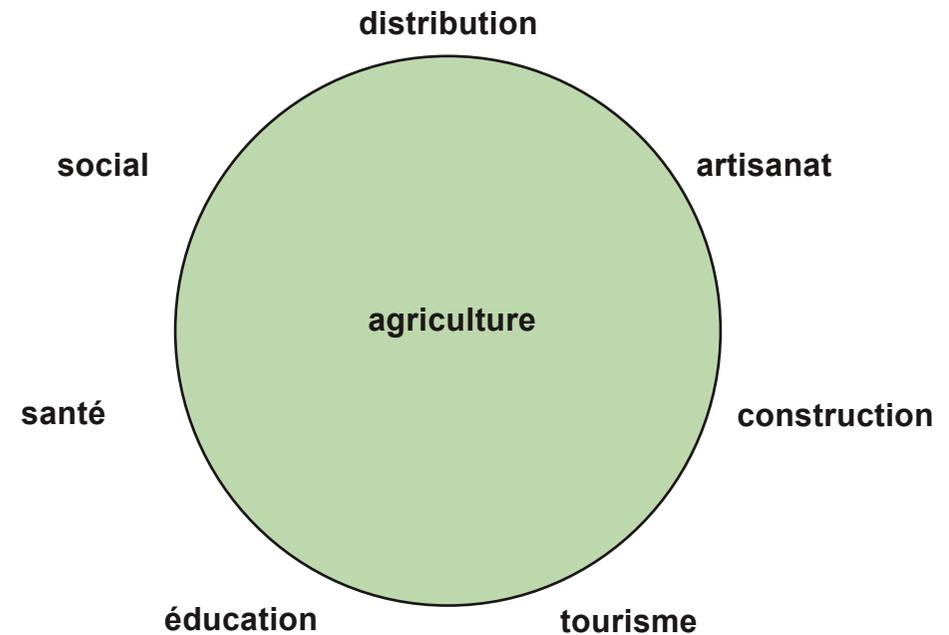


Au bâtiment principal s'ajoute un bâtiment annexe économique avec deux salle de classe, un atelier et une écurie

5. Les entreprises

Jadis l'agriculture biologique était la base de tout un mouvement de renouveau social. Aujourd'hui l'agriculture biologique n'est plus une base suffisante pour des personnes qui cherchent une nouvelle voie à l'extérieur de la société de consommation, ni idéalement ni matériellement. Le métissage avec d'autres activités économiques et idéelles est nécessaire. L'écovillage est une tentative de rassembler des personnes avec des professions différentes pour inventer un nouveau futur.

L'écovillage met en réseau de différentes activités économiques, qui, ensemble, pourraient former une communauté solide sur le point écologique, économique et social.



L'écovillage ajoute aux activités agricoles une palette d'activités économiques supplémentaires

Le Service des fermes communautaires

Trois fermes, un alpage et un bâtiment locatif offrent l'opportunité de cibler les activités des entreprises individuelles pour réduire les charges. Suivant le modèle historique des coopératives suisses le service des fermes devrait fonctionner comme une sorte d'administration intérieure qui réunit les activités pour atteindre une meilleure productivité et efficacité.

Si les coopératives agricoles traditionnelles se concentrent surtout sur les besoins de la production agricole (achat groupé de semences, utilisation en commun de machines, organisations de vente) la baisse des rétributions agricoles impose une recherche de nouvelles sources de revenu.

Une coordination des activités agricoles accessoires renforce l'identité de l'écovillage vers l'intérieur et l'extérieur. Sur le plan pratique elle permet une utilisation optimisée des ressources.

État du projet : idée/concept

Groupe de construction



Jusqu'à maintenant la construction et la rénovation se faisait séparément sur les fermes. Pour planifier, réaliser et terminer les constructions de manière plus rapide et professionnelle sera fondé un groupe de construction coopératif.

Le groupe de construction est une entreprise de construction commune. Elle est responsable pour :

- les nouvelles constructions, les transformations et rénovations de bâtiments au sein de l'Ecovillage
- des constructions mandatés à l'extérieur
- la recherche et l'enseignement (séminaires) dans le domaine de la construction écologique ainsi que dans celui de la production d'énergie renouvelable



Le groupe de construction possède des expériences vastes dans le domaine, un grand nombre de machines de chantier et un important stock de matériel.

État du projet : phase de réalisation

Responsables :
Jacques Froidevaux et Nicolas Barth

Projet social

Mandaté et contrôlé par le service social du canton du Jura les fermes offrent déjà cinq places d'accueil, temporaires ou à long terme. Les adolescents placés proviennent de circonstances sociales les plus difficiles. Le cadre familial et le paysage naturel du Clos du Doubs leur permettent de prendre des distances par rapport à leur vécu et d'envisager un futur autonome.

Le projet social offre aux jeunes à côté du quotidien normal de famille un éventail de possibilités élaborées selon leurs besoins individuels, de l'enseignement spécialisé aux séjours de vacances.

Un important élément du projet a été la réalisation d'un suivi pour les jeunes qui ont pu réintégrer une formation professionnelle ou une scolarité supérieure. Avec l'acquisition de la maison orange à St Ursanne la fondation peut offrir aux adolescents un habitat accompagné en proximité immédiate des transports publics. Depuis ici les jeunes peuvent en effet facilement atteindre leurs places d'apprentissage ou les écoles supérieures de Delémont, de Porrentruy ou même de Bâle.

Coordination :
Service des fermes communautaires libres, St. Ursanne

Auteurs du projet :
Irène Reiser et Jacques Froidevaux



Des activités qui satisfont les jeunes

Centre de volontariat international

Suite a un long processus d'expérimentation et d'apprentissage il a été considéré nécessaire de créer un centre de volontariat international. Celui-ci sert de lien d'échange de connaissances et d'expérience entre les diverses initiatives alternatives du monde entier. Par le biais du centre de volontariat nous pouvons partager nos expériences d'une part et d'autre part acquérir des nouvelles connaissances par d'autres plus expérimentés que nous. Par le centre de volontariat international l'écovillage se transforme en centre de communication, de recherche et de formation en matière de l'environnement et du développement durable.

Signataire d'une convention de l'ONU en ce qui concerne des personnes impliqués dans le volontariat, la Suisse comme la plupart des autres pays accorde un visa de longue durée a des volontaires. Cet outil pourrait servir à inviter des volontaires issus du monde entier.

Le service des volontaires se situera sur le site d'Essertfallon, il est prévu d'aménager une maison pour permettre aux groupes de volontaires de s'organiser de manière autonome par rapport aux habitants de l'écovillage.

État de réalisation : concept



Association Epidaure

Proposition de la création du service de volontariat à l'Ecovillage Du Doubs

05-10-02

Ecrit pour : Milton Narvaez

Ecole de la nature



Selon un modèle suédois se crée sur la ferme de Masesselin une école, dans laquelle de jeunes adultes acquièrent pendant le cycle d'une année les connaissances nécessaires pour une vie simple et naturelle. En font notamment partie les connaissances pour produire ses propres aliments dans le jardin et pour les transformer par la suite.

En fonction de la composition et des désirs du groupe de 10 étudiants environ d'autres sujets d'enseignement seront étudiés et pratiques : les notions de base artisanales, les rudiments de la médecine

naturelle et de ses thérapies, les savoirs élémentaires de la vie sociale et de la communication ainsi que des activités artistiques et sportives.

L'école de la nature est située dans la réserve naturelle du Doubs et fait partie de la ferme biodynamique de Masesselin

Auteur du projet :
Nicolas et Martina Barth Gfeller

Ecole active Bel Oiseau

Pendant deux ans Martina Gfeller organisait un jardin d'enfant Montessori à la ferme de Masesslin. Encouragé par cette expérience, un groupe de parents s'est réuni en 2005 dans l'association Bel Oiseau pour fonder une école primaire correspondante.

En été 2006 sera ouverte à St. Ursanne dans un bâtiment annexe à la maison orange l'école libre Bel Oiseau. Selon la philosophie, l'enfant apprend le plus efficacement quand il s'occupe avec des choses auxquelles il est prêt à la fois selon son évolution et son besoin intérieur. L'école se base sur les expériences de Maria Montessori, Jean Piaget, Rebecca Wild, Thomas Gordon, Carl Rogers et Marshall Rosenberg. Les personnes accompagnantes essaient d'apprendre attentivement à chaque enfant et de s'immiscer le moins possible dans son processus d'apprentissage individuel.

responsable: Martina Gfeller

état du projet: phase de démarrage



«Les tentatives de convaincre ou de forcer l'enfant à apprendre ont étonnement peu d'effet en ce qui concerne l'apprentissage. Il suffit de donner à l'enfant un environnement approprié (acceptation amour, sécurité, et stimulation adaptée). On ne pourra pas empêcher le cerveau d'apprendre. Car celui-ci a été créé pour apprendre.»

(Joseph Chilton Pearce 1997)

Association d'artisans

Le mouvement d'agriculture biologique a été longtemps le moteur du développement de la conscience générale en ce qui concerne la nature. Après son succès étonnant et sur le chemin d'une transformation intelligente de notre société, il est temps d'envisager une nouvelle étape de renouveau social et culturel.

Selon un sentiment largement partagé, ce serait, après les paysans, cette fois-ci le tour des artisans de tirer le char en avant. A cette fin sera fondée à Froidevaux une association d'artisans.

Le but de cette association sera de démontrer que le produit d'un travail artisanal et non industriel a des qualités dont on ignore largement l'existence et l'importance, et que l'évolution industrielle par rapport à l'évolution humaine est à peu près la même chose que l'agriculture chimique par rapport à l'agriculture naturelle.

6. Les enjeux

L'écovillage s'est développé pendant les dernières années d'un mode de vie et de production alternatif plutôt individuel vers un réseau d'activités écologiques les plus diverses. L'écovillage aimerait dépasser les limites d'un sociotope isolé et appréhender les courants sociaux extérieurs. Il aimerait se mettre en rapport actif avec la dynamique sociale, économique et technologique. Une tâche de développement de l'écovillage sera de s'impliquer sur un niveau local, régional et global dans l'élaboration de modes de vie compatibles au niveau social, économique et écologique.

En périphérie des grands tapis des agglomérations, la campagne est aujourd'hui posée devant des nouvelles exigences. Un choix des plus importants potentiels sera exposé ici de manière succincte. Ils résultent avant tout du changement du contexte extérieur.

Objectifs

NIVEAU ECOVILLAGE

Sécurisation à long terme d'une utilisation écologique du sol
> acquisition de l'ensemble des terres par une fondation d'intérêt public

Mise en place d'une communauté selon les principes du Global Ecovillage Network
> conception d'une «constitution»
> mise en place d'un service interne
> «entreprise» écovillage (identité corporative, efficience et efficacité dans le cadre des principes du contrat social)

L'élaboration d'un dispositif attractif pour la deuxième génération
> Qu'est ce que veulent les jeunes ?

Acquisition de nouveaux revenus compatibles avec les principes du GEN
> projet social, formation, recherche, tourisme écologique et autre

NIVEAU REGIONAL

Donner de nouvelles impulsions pour le développement régional, concevoir de nouvelles stratégies dans le cadre des reformes agraires futures

Intégration dans le parc régional du Clos du Doubs
> création d'une offre intéressante pour les visiteurs (Par exemple chemin des terres écologiques, aventure parc nature, infrastructures touristiques et autres)

La commune de Soubey
> des idées pour une économie régionale dans une «zone tranquille» de la Suisse

NIVEAU GLOBAL

La mise en réseau et le transfert de savoir sur les possibilités de modes de vie durables
> service de volontariat

Le réseau chemins de fer Regio S

Depuis 2005 le chemin de fer Regio S circule en une heure directement depuis Bâle à St Ursanne. Ainsi le Clos du Doubs se rapproche de la ville et devient attractif pour le tourisme journalier. Un développement forcé n'est pas à craindre. Néanmoins il s'agit d'une amélioration considérable de l'atteignabilité et avec cela des potentiels de développement de la région.

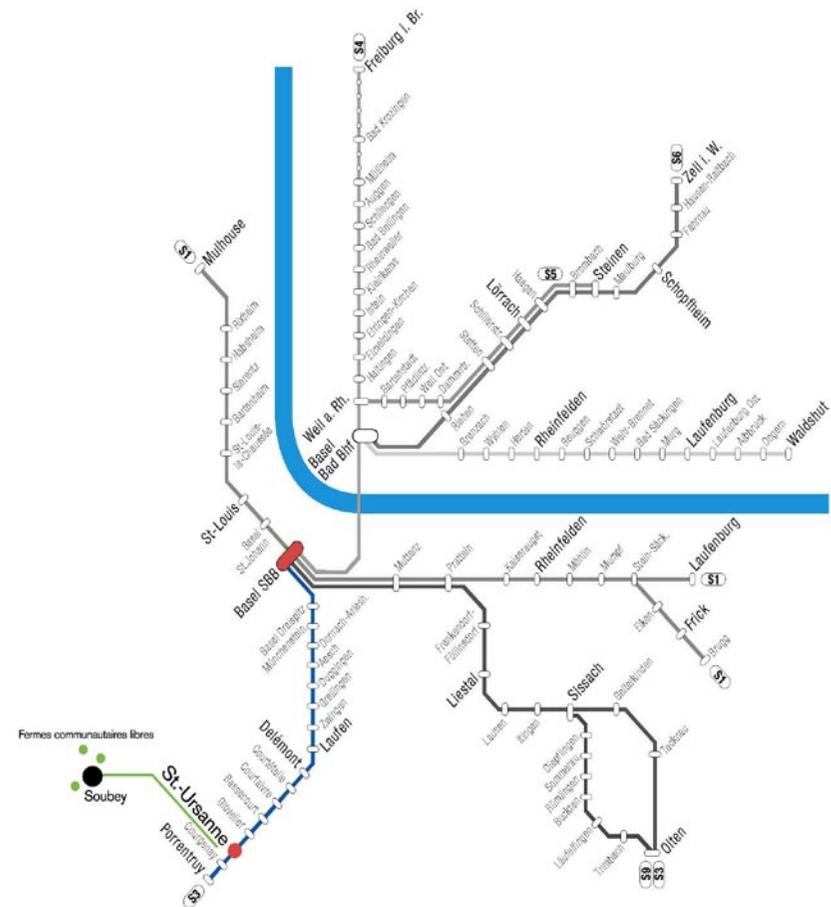
Persönlicher Fahrplan

gültig vom 09.11.2005 bis 10.12.2005



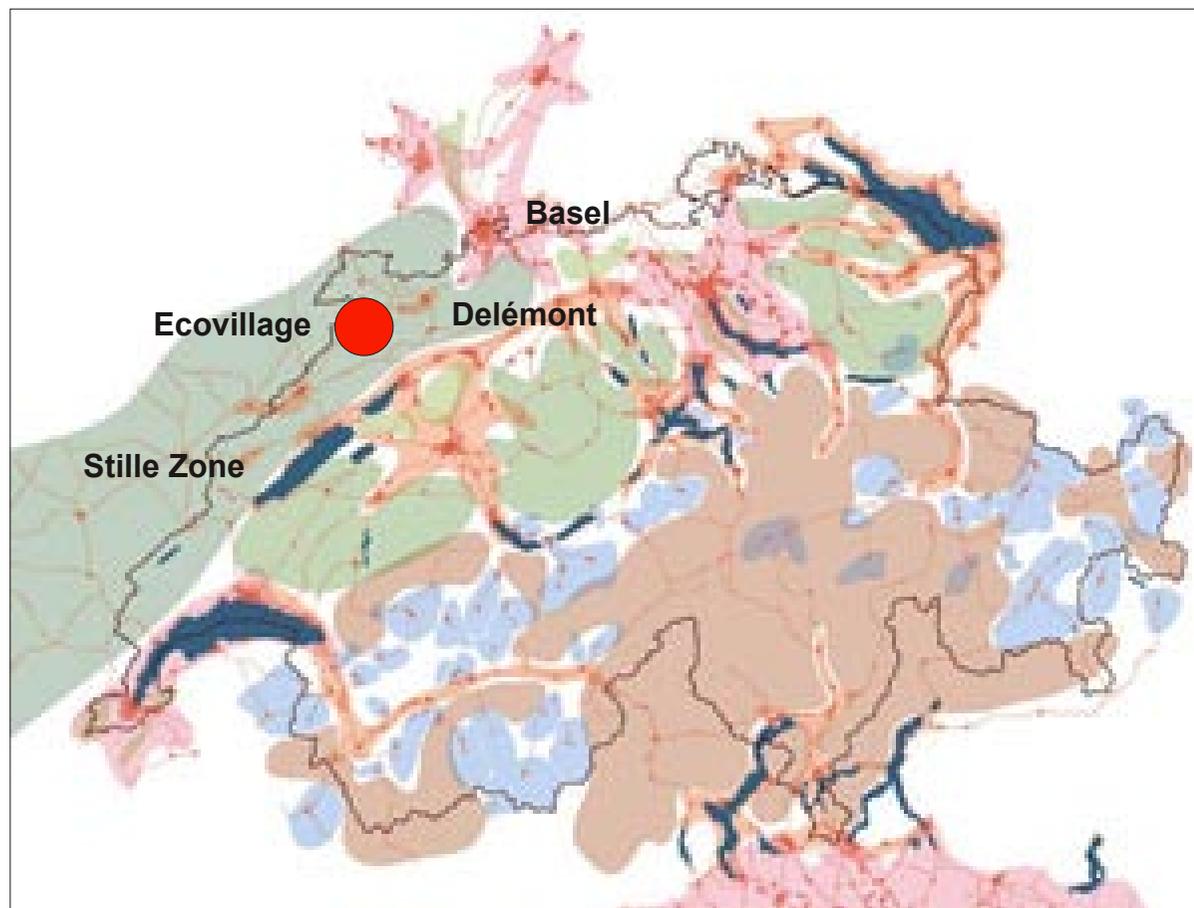
→ Basel SBB - St-Ursanne, gare

Ab	Angebot	An	Umsteigen in	Ab	Angebot	An	Dauer	Verkehrt
8.35	S3	9.40	St-Ursanne	9.40	Fussweg (2 Min.)	9.42	1.07	täglich
9.35	S3	10.40	St-Ursanne	10.40	Fussweg (2 Min.)	10.42	1.07	täglich
10.35	S3	11.40	St-Ursanne	11.40	Fussweg (2 Min.)	11.42	1.07	täglich
11.35	S3	12.40	St-Ursanne	12.40	Fussweg (2 Min.)	12.42	1.07	täglich
12.35	S3	13.40	St-Ursanne	13.40	Fussweg (2 Min.)	13.42	1.07	täglich
13.35	S3	14.40	St-Ursanne	14.40	Fussweg (2 Min.)	14.42	1.07	täglich
14.35	S3	15.40	St-Ursanne	15.40	Fussweg (2 Min.)	15.42	1.07	täglich
15.35	S3	16.40	St-Ursanne	16.40	Fussweg (2 Min.)	16.42	1.07	täglich
16.35	S3	17.40	St-Ursanne	17.40	Fussweg (2 Min.)	17.42	1.07	täglich
17.35	S3	18.40	St-Ursanne	18.40	Fussweg (2 Min.)	18.42	1.07	täglich



Dans une «zone tranquille» de la Suisse

En Novembre 2005 le Studio Bâle de l'EPF-ZH a présenté un portrait de l'urbanisation de la Suisse. Il prévoit pour l'ensemble de la région frontalière du Jura une «zone tranquille». Les zones tranquilles sont des régions qui ont été épargnés par l'urbanisation et qui n'ont pas été intégrés dans les réseaux métropolitains, des espaces verts dans le tissu urbain. Celles-ci ne disposent pas de centres locaux et leurs communes ont une certaine indépendance. La plupart des «zones tranquilles» sont aujourd'hui des régions de récupération pour les villes.



La situation de l'écovillage dans la vision récente sur le développement du paysage de la Suisse (Image Studio EPFL Bâle)

Bundesgesetz
Loi fédérale
sur la protection de la nature et du paysage
(LPN)
Modification du ...

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,
vu le message du Conseil fédéral du ...1,
arrête:

1
La loi fédérale du 1er juillet 1966 sur la protection de la nature et du paysage² est
modifiée comme suit:

Art. 23g (nouveau) Parc naturel régional

1 Un parc naturel régional est un vaste territoire, peu urbanisé, qui se distingue par
un patrimoine naturel et culturel riche et où constructions et installations s'intègrent
dans le paysage rural et dans la physionomie de localités.

2 Il a pour objet:

a. de conserver et de mettre en valeur la qualité de la nature et du paysage;
b. de renforcer les activités économiques, axées sur le développement durable,
qui sont exercées sur son territoire et d'encourager la mise sur le marché des
biens et des services qu'elles produisent.

Art. 23h (nouveau) Parc naturel périurbain

1 Un parc naturel périurbain est un territoire situé à proximité d'une région très
urbanisée, qui offre un milieu naturel préservé à la faune et à la flore indigènes et
des activités de découverte de la nature au public.

2 Dans ce cadre, il sert aussi à sensibiliser le public à l'environnement.

3 Il comprend:

a. une zone centrale où la nature est livrée à elle-même et à laquelle le public a
un accès limité;
b. une zone de transition qui permet des activités de découverte de la nature et
qui sert de tampon contre les atteintes pouvant nuire à la zone centrale.

Art. 23i (nouveau) Soutien d'initiatives régionales

Les cantons soutiennent les initiatives régionales visant à aménager et à gérer des
parcs d'importance nationale.

Art. 23j (nouveau) Label Parc et label Produit

1 La Confédération attribue, à la demande du canton, un label Parc lorsque:

a. l'existence du parc est assurée à long terme au moyen de mesures
appropriées;
b. les exigences formulées aux art. 23f, 23g ou 23h et aux art. 23e et 23k, let. a
et b, sont remplies.

2 Les organes responsables d'un parc labellisé attribuent un label Produit aux
producteurs de biens et aux fournisseurs de services qui le demandent; ce label
Produit distingue les biens produits et les services fournis dans le parc selon les
principes du développement durable.

3 Les labels Parc et Produit sont attribués pour une durée limitée.

Art. 23k (nouveau) Prescriptions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral édicte des prescriptions portant sur:

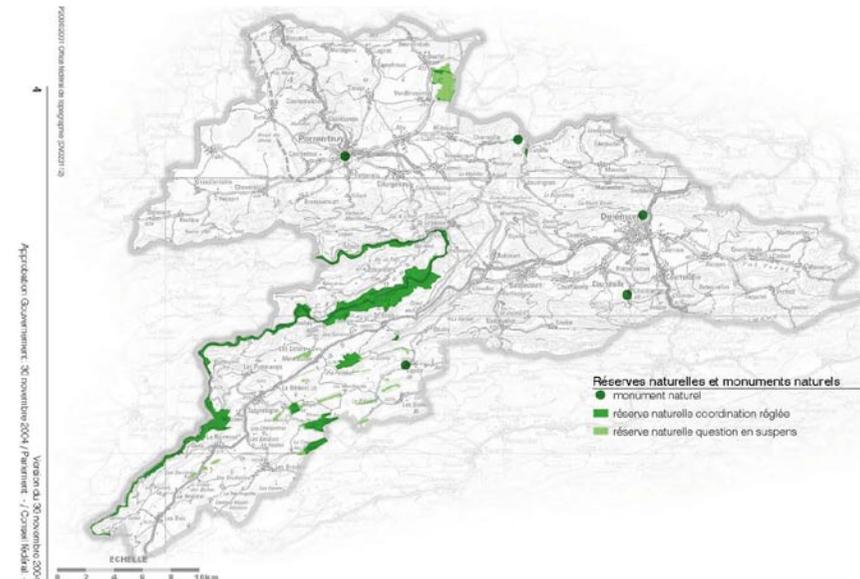
a. les exigences auxquelles doit satisfaire tout parc d'importance nationale et
qui concernent notamment la taille du territoire, les utilisations admises, les
mesures de protection et la garantie de l'existence à long terme du parc;
b. les conditions d'attribution et l'emploi du label Parc et du label Produit;
c. le soutien de la recherche scientifique sur les parcs d'importance nationale.

<http://www.umwelt-schweiz.ch/imperia/md/content/buwalcontent/folder/05-02-23nhg/f-gesetz.pdf>

Vivre la nature dans le parc naturel régional

Il se peut qu'avec la révision imminente de la loi fédérale sur la protection de la nature et du patrimoine Le Clos du Doubs devienne un parc régional officiel. Situé à l'intérieur du parc les Fermes Communautaires Libres réalisent déjà aujourd'hui un cadre agri-culturel, qui a une fonction de modèle pour ce paysage naturel.

Les projets réalisés, la création paysagiste par une exploitation écologique et les connaissances acquises durant des décennies, sont les meilleurs atouts pour recevoir le label d'un «parc naturel». Les Fermes Communautaires Libres pourraient atteindre avec un tel projet un public plus large qu'avec les projets actuels dans le domaine de la formation. La gestion précise du nombre des visiteurs sera d'une grande importance.

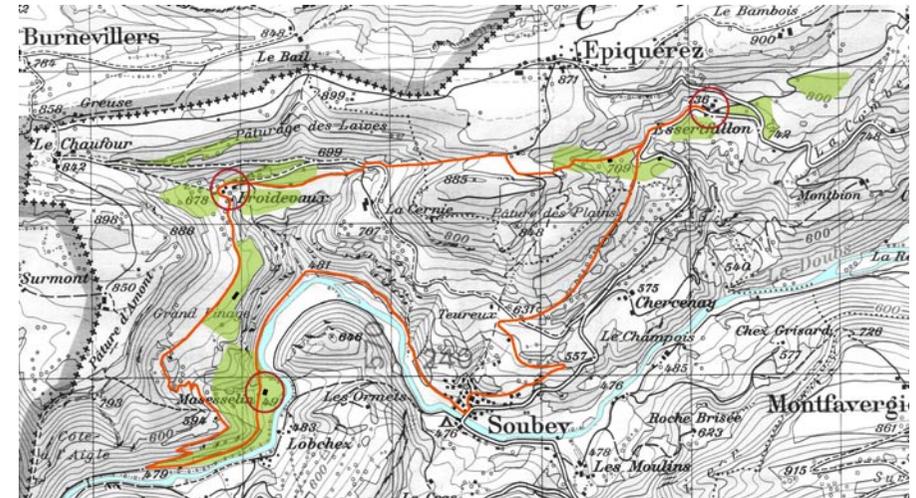


Chemin des terres écologiques

Le fait que l'écovillage n'est pas un village concret, mais un réseau de fermes autonomes, a pour avantage que le caractère quelque peu renfermé, typique des communautés alternatives, n'est pas directement visible à travers les bâtiments du village. La contrepartie de cet avantage de grande ouverture est le désavantage que l'identité écovillage n'existe que peu vers l'intérieur et qu'elle est invisible depuis l'extérieur.

Les trois fermes Froidevaux, Essertfallon, Masesselin forment avec leurs pâturages, terres et forêts un anneau souple autour de Soubey. Un chemin avec indications en conséquence reliant les trois sites donnerait à l'écovillage, comme regroupement de fermes, une identité physique.

Le projet pourra être réalisé de manière successive, aussitôt que le nom (proposition: chemins des terres écologiques), l'itinéraire et les panneaux seront décidés.



Proposition de cheminement du «chemin des terres écologiques»



Exemple d'une signalisation sur mur: chemin public dans ancienne gare de marchandise à Bâle

Un modèle pour l'agriculture ?

Avec les accords bilatéraux et l'ouverture des marchés pour des produits agricoles, viennent des modifications profondes envers l'agriculture suisse. Une réforme agricole qui soutient les petites entreprises doit être envisagée. Le conseil national discute en ce moment des allègements des prescriptions pour les activités non agricoles dans les zones rurales.

L'écovillage travaille depuis plus de deux décennies sur un modèle intégré de l'exploitation et de la création alternatif des paysages agricoles. Si l'écovillage peut s'établir comme modèle de développement durable, les expériences faites pourront être utiles dans la discussion.

En conséquence, des contacts avec des institutions de recherche sont à intensifier.